

Sommaire de l'évaluation du FONDS DU CANADA POUR LA PRÉSENTATION DES ARTS

2018-2019 à 2022-2023

APERÇU

Le **Fonds du Canada pour la présentation des arts** est un programme de subventions et de contributions dont l'objectif est de permettre aux Canadiens d'avoir accès à des expériences artistiques professionnelles variées dans leur communauté.

Le Fonds du Canada pour la présentation des arts est **composé de 3 volets** :

- ◆ Soutien à la programmation
- ◆ Soutien au développement
- ◆ Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération

L'évaluation couvre la période de **2018-2019 à 2022-2023** et examine la pertinence, l'efficacité et l'efficience du Programme.

CONSTATATIONS

Pertinence

Le Programme continue de répondre aux besoins du secteur de la présentation des arts. Il a distribué près de 190 M\$ en fonds réguliers pendant la période, en plus des 5 fonds d'urgence totalisant 74 M\$ en réponse à la pandémie de COVID-19.

Le Programme s'inscrit dans un continuum d'intervention publique **où il y a davantage de complémentarité que de chevauchement**. Cependant, la présence de nombreux bailleurs de fonds cause un fardeau pour les demandeurs.

Le Programme a renforcé son alignement aux priorités pangouvernementales, notamment en matière d'IDÉA. Toutefois, **il existe toujours des barrières à l'accès** et des améliorations sont possibles pour renforcer l'alignement aux priorités liées à l'IDÉA et à l'environnement.

Le Fonds du Canada pour la présentation des arts fait face à des défis pour s'adapter à des priorités et besoins nouveaux et évoluant rapidement. Les principaux facteurs sont la portée large du Programme et la forte récurrence de ses bénéficiaires.

En 2022-2023 des bénéficiaires étaient financés depuis au moins 2018-2019

77%

Ces bénéficiaires ont reçu **88%** de l'enveloppe budgétaire

Efficacité

Le Programme a atteint la plupart de ses résultats escomptés. Cependant, les restrictions liées à la pandémie de COVID-19 ont eu un impact sur certains résultats.

Grâce aux fonds d'urgence distribués en réponse à la COVID-19, les **bénéficiaires ont pu maintenir et reprendre leurs activités**. Certains ont même innové en offrant des expériences virtuelles.

Le Programme a **contribué au développement professionnel des diffuseurs artistiques** et à l'implication, la participation et l'appréciation des Canadiens envers les expériences artistiques. Chaque année, les projets financés ont attiré :

Entre **19 M** et **20 M** de **visiteurs** à l'exception des années 2020-2021 et 2021-2022 qui ont été largement touchées par les restrictions de la COVID-19.

Plus de **80 000 bénévoles**.



70 % des Canadiens estiment que les **activités artistiques et culturelles sont plutôt ou très importantes** pour leur qualité de vie.

(Sondage sur l'accès et la disponibilité des arts et du patrimoine, 2020-2021)

Efficacité (suite)



Des **défis** nuisent à l'atteinte et la reddition des résultats:

- La capacité du Programme de rendre compte du reflet de la diversité du pays **dans les expériences artistiques est limitée**, notamment en raison d'un manque de clarté dans les définitions et critères.
- **L'incidence du Programme sur la santé financière** du milieu de la présentation des arts **a été modeste**, affichant des résultats sous la cible.
- Certains **indicateurs de rendement présentent des lacunes** qui limitent la mesure des résultats et la reddition de compte

Efficienne



La prestation du Fonds du Canada pour la présentation des arts est globalement efficace :

- Son **coût administratif est de 12 %**, alors qu'il était de 17 % lors de la dernière évaluation.
- **74 %** des bénéficiaires sondés sont **globalement satisfaits** avec le Programme.
- Il utilise les subventions et ententes pluriannuelles **afin de réduire le fardeau administratif**.
- Bien que la prestation des fonds d'urgence ait entraîné une **forte pression opérationnelle**, **des simplifications** spécifiques au contexte d'urgence ont été mises en place.
- Il **atteint les normes de service établies**, à l'exception de l'année 2021-2022, où les délais ont été affectés par la prestation des fonds d'urgence.



Certains défis ont une incidence sur l'efficacité:

- Le **processus de demande est lourd** pour le personnel et les demandeurs.
- Alors que certains aspects du Fonds du Canada pour la présentation des arts soutiennent sa durabilité, la capacité du Programme à générer des résultats qui perdurent dans le temps est **basée sur une approche de financement continu**. Ceci contribue à:
 - **créer des attentes** auprès des bénéficiaires envers du financement continu
 - **saturer** l'enveloppe budgétaire
 - **limiter l'accès** à de nouveaux bénéficiaires

RECOMMANDATIONS

L'évaluation formule les 3 recommandations suivantes à l'attention de la
Sous-ministre adjointe principale, Affaires culturelles :

1

Examiner les priorités et les stratégies de financement du Fonds du Canada pour la présentation des arts afin de clarifier et recentrer son intervention, accroître l'accès équitable au financement et sa capacité à générer des impacts durables dans le secteur de la présentation des arts.

2

En collaboration avec les régions et le Centre d'excellence, **examiner les mécanismes et processus internes d'analyse et de livraison de subventions et contributions du Fonds du Canada pour la présentation des arts** pour continuer d'alléger le fardeau administratif du personnel et des demandeurs.

3

Améliorer la mesure de rendement du Fonds du Canada pour la présentation des arts afin de soutenir une meilleure reddition de compte et prise de décision en examinant et en mettant à jour son modèle logique, ses résultats escomptés et indicateurs.

